

Entrelacs

Juillet
2018

Les Estivales
de la Chapelle des Carmes
expositions multi-artistes
Du 16 Juillet au 12 Août 2018



ENTRÉE
LIBRE

**Feu
d'Artifice**

Samedi 14 Juillet
22h30 - au Lac

Spectacle
pyrosymphonique !

Retraite aux
flambeaux
Vendredi 13 Juillet
22h en Mairie

Organisé par
la Municipalité



**Structures
gonflables**

Jeudi 19 Juillet



ARDRES

Dimanche 1^{er} Juillet

Fête de Belle Roze.

-10h30 parvis de la Mairie : lancement des festivités.

Montage des géants.

-12h : concert apéritif à la ferme du Bastion.

-14h30 : départ de la parade en cœur de ville (avenue Ernest Ranson). Concert jazz à la Chapelle des Carmes et exposition sur Belle Roze, concert musique de Recques sur Hem à la ferme du Bastion, animations pour les enfants.

Renseignements sur www.facebook.com/fetesdebelleroze et au 07 50 83 07 24.



Vendredi 6 Juillet

Assemblée Générale à 19h à la salle Municipale. RCA : 06 80 20 25 74.

Vendredi 13 Juillet

Retraite aux flambeaux

Rendez-vous sur le parvis de la Mairie à 22h. Avec la Musique Municipale.



Samedi 14 Juillet

Cérémonie du 14 Juillet.

11h30 - Dépôt de gerbe au monument de Saint-Just sur le Champ de Foire.



Feu d'artifice à 22h30 au Lac d'Ardres.



Les Estivales à la Chapelle des Carmes. Entrée gratuite.

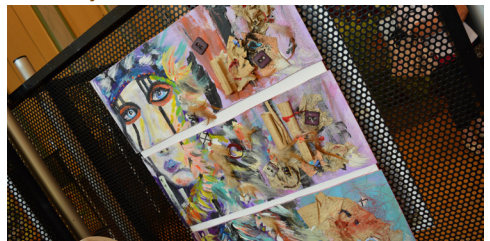
4 semaines d'expositions d'artistes divers.

Du 16 au 22 Juillet : Les peintres de Licques

Du 23 au 29 Juillet : Sonia Dolbet.

Du 30 Juillet au 5 Août : Monique Brullé et Régine Timmerman.

Du 6 au 12 Août : Christine Pollard, Guy Tételain, Gilbert Fargot, Marie-Annick Gournay, Zoé Bonner.



Mercredi 18 Juillet

Atelier teintures naturelles de 10h à 15h à la Maison de la Nature (5€/Adultes, 3 €/Enfants). Inscriptions au 03 21 82 89 27.

**Dimanche 22 Juillet**

Visite du jardin médicinal de 15h à 17h30 à la Maison de la Nature : 03 21 82 89 27. Association Circéa. Gratuit.

**Jeudi 19 Juillet**

Structures gonflables de 17h à 21h sur le Champ de Foire. Destinées aux enfants de 4 à 16 ans sous la surveillance des parents ou accompagnateurs.

Les Mercredis de l'ACHA

Visites gratuites – Rendez-vous à 16h à l'Office de Tourisme (sauf les 8 et 22 Août)

Mercredi 11 Juillet : **la Place d'Armes**, avec Michel Cabal.

Mercredi 18 Juillet : **Ardres dessus - dessous** avec Francine Thorel.

Mercredi 25 Juillet : **Ardres souterraine** avec Michel Debuysier.

Mercredi 1^{er} Août : **Ardres sous François 1^{er}** avec Monique Debuysier.

Mercredi 8 Août : **Le lac d'Ardres** (Randonnée) avec René Blondel. 16h à la Maison de la Nature.

Mercredi 22 Août : **Le lac d'Ardres** (partie Sud) avec Michel Cabal. 16h devant le Café du Lac.



Bibliothèque pour tous

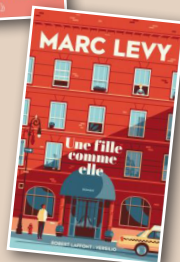
Parmi nos nouvelles acquisitions :

Marc LEVY : Une Fille comme elle
Jolie comédie romantique à New York

Lisa SEE : La Mémoire du thé
Le destin de femmes dans une Chine multiple et fascinante

Franck THILLIEZ : Le Manuscrit inachevé
Pour amateurs de sensations fortes, un polar enlevé, brillant !

Jean Christophe RUFIN : Le Suspendu de Conakry
Avec humour un consul atypique nous fait découvrir les rouages d'une ambassade post coloniale en Guinée.



En juillet/août : offres exceptionnelles pour lecteurs occasionnels et réguliers. Infos : www.mairie-ardres.fr (rubrique associations) ou à la Bibliothèque : 66 rue E. Stubbs. La Bibliothèque sera fermée le 14 Juillet.

Commerçants, artisans, associations...

Des sociétés frauduleuses renforcent leur démarchage concernant l'accessibilité des établissements recevant du public, que ce soit par courrier ou par téléphone, se faisant passer pour les services de l'État. Soyez vigilants !

Les services de l'État n'effectuent aucun démarchage téléphonique auprès des propriétaires d'ERP. Par ailleurs, l'inscription peut se faire gratuitement et des renseignements

peuvent être apportés par la Direction des Territoires et de la Mer (DDTM) du Pas-de-Calais (03 21 22 98 78).

Pour plus d'informations :

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualités/Actualités/Accessibilite-des-Etablissements-Recevant-du-Public>

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/la-dap-agenda-daccessibilite-programmee>

MERCI DE NE PAS NOUS DONNER DE PAIN



Le pain nous rend **malades** car il ne contient ni les éléments nutritifs ni les calories nécessaires à notre bonne santé.

En pourrissant, le pain pollue l'eau et favorise le développement d'algues et de bactéries qui peuvent nous rendre malades, **voire nous tuer**.

Nous préférons :
les graines, le maïs, la salade et les épluchures de légumes.



Attention

Certains de nos gestes envers les animaux sauvages (oiseaux, poissons, gibier...) nous paraissent anodins. Donner à manger aux animaux en liberté peut nuire à leur santé (voir encadré). De plus, le fait d'offrir de la nourriture régulièrement, rend l'animal plus dépendant de l'homme. Certains oiseaux comme les pigeons peuvent poser problème dans les villes.

Donner n'est pas forcément leur rendre service.

Stages
Ecole de voile
multi-sports nautiques

**Du 9 Juillet
au 17 Août**

Tél. : 03 21 36 04 16 /// bml@mairie-ardres.fr

**Optimist
Planche à voile
Catamaran
Paddle
Canoë
Kayak**



NOUVEAUTÉ



**Du 11 Juillet au 15 Août de
18h30 à 20h30.**

La Maison de la Nature vous fait découvrir la faune et la flore en canoë.

Embarquez-vous pour une visite guidée afin de mieux comprendre cet équilibre naturel que recèle le lac d'Ardres.

Rendez-vous les Mercredis à 18h15 à la Base Municipale de loisirs, rue du Palentin.

Participation : 5€ et 3€ pour les moins de 12 ans. Etre âgé de plus de 6 ans.

Sur pré-inscription au 03 21 82 89 27 ou par email à : mdn@mairie-ardres.fr

Opération « tranquillité vacances 2018 »

Les personnes intéressées par ce service sont invitées à **se présenter à l'accueil de l'Hôtel de Ville afin d'y souscrire une demande.**

Une surveillance sera effectuée plusieurs fois par semaine par les fonctionnaires de l'unité de la Police Municipale d'Ardres durant les grandes vacances scolaires.



Perturbations TNT



Le réseau mobile 4G sera prochainement mis en service sur la commune. La bande de fréquences 4G étant très proche de la télévision numérique terrestre (TNT), elle risque de générer ponctuellement des perturbations. Vous pouvez signaler des éventuels dysfonctionnements de votre TNT au **0 970 818 818** (prix d'un appel local).

Attention : travaux !

Des travaux seront réalisés du rond-point de Carrefour Market jusqu'au Pont d'Ardes. Une déviation sera mise en place par le Département du Pas-de-Calais durant cette phase de chantier.

Ils seront réalisés début Juillet durant 2 jours. Un affichage sur place et au panneau lumineux seront mis en place pour confirmer les dates exactes.

Pour nos canidés

Pour améliorer encore et toujours notre qualité de vie, nous vous sommes reconnaissants de préserver notre cadre de vie en vous munissant, au besoin, d'un sac lorsque vous promenez votre chien et d'utiliser les poubelles disposées un peu partout sur le territoire.

Il serait vraiment dommageable pour tous que la loi soit appliquée et que des procès verbaux soient, de fait, dressés.

Préférant la prévention à toute forme de répression, nous savons pouvoir compter, comme toujours, sur votre savoir-vivre et votre collaboration pour le bien de tous et la propreté de notre cité.



L'évolution de l'entretien de nos espaces

Les Directives environnementales interdisent formellement à toutes les collectivités l'utilisation des pesticides depuis le 1^{er} janvier 2018.

Certes des solutions alternatives existent et nous nous y sommes évidemment préparés. Cependant il est aisé de concevoir que cet « acte mécanique » et non plus chimique requière des fréquences de passage beaucoup plus importantes.




Si, à ce principe de réalité, il faut y ajouter des conditions climatiques favorables aux « herbes folles », vous comprenez que la tâche s'en trouve plus ardue encore pour nos services.

Aussi, ces derniers temps, si certains secteurs ont pu vous paraître subir un retard d'entretien, sachez que ce n'est ni de la



négligence et encore moins une omission de la part des agents qui font tout ce qui est en leur pouvoir.

Croyez bien que nous mettons tout en œuvre pour limiter les effets de cette combinaison de facteurs saisonniers propices à la croissance de la végétation.

COLLECTE	Ardres	Bois en Ardres
Ordures ménagères et organiques 	Tous les Jedis	Tous les Jedis
Papier 	Jedis 5 - 19	Jedis 5 - 19
Verre 	Jeudi 19	Jeudi 26

Bac gris/noir : Ordures ménagères résiduelles - Bac marron : Biodéchets - Bac jaune : emballage et papier - Bac vert : verre

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir, bien visibles sur le trottoir, poignée vers la chaussée.

Ramassage par la Communauté de Communes Pays d'Opale - 03 21 82 22 31.

Prévention climatique

En cas d'épisode climatique extrême, il faut permettre aux Services Municipaux de joindre au plus vite les personnes vulnérables.

C'est pourquoi il est nécessaire de vous identifier au préalable. Les personnes porteuses de handicap, isolées ou âgées de **plus de 65 ans sont invitées à contacter Mme Lannoy au 03 21 46 50 23.**



Réglementation enseigne













La mise en conformité des enseignes est fixée aux 1^{er} Juillet 2018. Elle concerne la réglementation relative à la publicité extérieure, aux enseignes et aux pré-enseignes.

Pour vous aider à mieux comprendre cette réforme et ses obligations, une plaquette a été mise en ligne sur le site internet des services de l'État du Pas-de-Calais :



www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable/Affichage-publicitaire

Permanences

	Assistance sociale	Espace Multiservices (Maison des Services aux Publics) Communauté de Communes Pays d'Opale. Place de Tassencourt. Le mardi sur RDV au 03 21 35 17 46 .
	Bibliothèque pour tous	Mardi de 17h30 à 18h30 jusqu'au 31 Août. Mercredi et Jeudi de 10h à 12h. Samedi de 16h30 à 18h – Dimanche de 10h30 à 12h.
	Conciliateur de justice	Espace Multiservices - Communauté de Communes Pays d'Opale. Place de Tassencourt. Sur rendez-vous. 03 21 35 17 46 .
	CPAM	Chaque Mardi de 14h à 16h sur rendez-vous au Local des permanences : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Rendez-vous sur Ameli.fr ou au 36 46 .
	ACPG-CATM	2 ^{ème} Vendredi de 9h30 à 11h30 au local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Constitution de dossier – Retraite.
	Mission Locale	Espace Multiservices - Communauté de Communes Pays d'Opale. Place de Tassencourt. Sur RDV au 03 21 34 15 38 (conseillère : Elodie Lefebvre)
	Assistante sociale de la CARSAT	2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mardi sur rendez-vous : 03 20 05 64 00 . Local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc.
	ACT +	1 ^{er} et 3 ^{ème} Mardi de 9h à 12h au Local des permanences : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Téléphonez au préalable à Mlle Bernard au 03 21 88 22 00 .
	Habitat Jeunes	4 ^{ème} Vendredi de 9h30 à 11h30 au local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc.
	Espace Multiservices	Services aux Publics - Communauté de Communes : Ouvert le Lundi et Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h. Place de Tassencourt.
	Consultation des nourrissons	1 ^{er} Jeudi de 14h à 16h30. 3 ^{ème} Jeudi de 14h à 16h30. Salle en Etoile de Bois en Ardres . Veuillez au préalable téléphoner au 03 21 00 01 50 .
	Aide administrative	1 ^{er} Lundi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous pris au préalable au : 06 17 93 79 80. Gratuit. Local des permanences : 81, esplanade du Maréchal Leclerc

Directrice de la rédaction

Sylvie Bonnière

Adjointe aux finances et à la communication

Directeur de publication

Ludovic Loquet

Vice-président du Conseil départemental et de la
Communauté de Communes Pays d'Opale
Maire d'Ardres

Conception et photos

Mairie d'Ardres - Juillet 2018

Service Communication

